



## **Comité des utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique des Nations Unies**

68<sup>ème</sup> session  
(Vienne, 25 juin – 2 juillet 2025)

### **Point 14 – Exploration de l'espace et innovation**

#### **Déclaration de la délégation française**

[Date de déclaration]

*= Seul le prononcé fait foi =*

**Monsieur le Président,**

**Mesdames et Messieurs les délégués,**

Depuis les années 1970, la France participe activement aux efforts internationaux pour l'exploration du système solaire.

A ce titre, je souhaite rappeler notre attachement à l'esprit de coopération internationale et pacifique et l'importance du rôle du CUPEEA et des travaux de régulation de l'espace pour garantir des activités durables et accessibles à tous.

Dans le domaine lunaire, la France salue l'engagement du Bureau des affaires spatiales pour la durabilité des activités et la mise en place d'une équipe spéciale sur les activités lunaires (ATLAC). Ma délégation rappelle la nécessité de traiter en priorité les enjeux de sécurité (*safety*) et de résilience des opérations lunaires dans ce cadre. La France a soumis une contribution pour que soient abordées des thématiques prioritaires telles que le partage d'information et l'interopérabilité.

La multiplication des initiatives lunaires appelle à une coopération internationale renforcée dans l'intérêt de tous les Etats. A cet égard, la France se tient à disposition pour avancer concrètement sur les livrables d'ATLAC d'ici UNISPACE IV, notamment sur le projet d'élaboration d'un mécanisme de coordination internationale des missions lunaires en 2026.

Ma délégation souhaite veiller à la coordination et la complémentarité des travaux d'ATLAC avec les autres groupes de travail du CUPEEA. ATLAC apparaît en effet comme un forum de discussion essentiel pour la mise en œuvre de principes discutés hors des cadres prévus par le CUPEEA.

Les vols habités requièrent un haut niveau de coopération comme en témoigne l'ISS. Ce laboratoire a permis à la science de progresser dans de nombreux domaines grâce aux expériences conduites par les spationautes. L'horloge atomique Pharaon dans le cadre de la mission européenne ACES vient de rejoindre l'ISS et permettra de mesurer le temps avec une exactitude extrême et vérifier les effets prédits par la théorie de la gravitation. Les vols en orbite basse constituent en outre une étape indispensable pour apprendre à séjourner et travailler dans l'espace ; nous saluons le prochain vol de l'astronaute française de l'ESA Sophie Adenot, qui rejoindra prochainement la Station.

Dans le domaine de l'observation des corps lointains, la France réitère sa volonté de promouvoir les normes de sûreté, de sécurité et de non-prolifération les plus exigeantes pour l'utilisation des sources d'énergie nucléaires.

La France soutient également le principe d'échanges sur le « ciel sombre et tranquille », en vue de l'émergence de solutions permettant de concilier le développement viable des activités humaines dans l'espace et les activités scientifiques menées depuis la Terre.

Je vous remercie./.